



# Pétition pour la défense de la liberté d'expression au Ministère du Travail

6 décembre 2017



## *Liberté d'expression au ministère du travail et ailleurs*

Signez la pétition :

<https://www.change.org/p/libert%C3%A9-d-expression-au-minist%C3%A8re-du-travail-et-ailleurs>

à l'initiative des syndicats CNT TAS, CGT TEF, SNU TEF, SUD TAS

## **POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET AILLEURS !**

Le 14 novembre dernier, une Inspectrice du travail a été suspendue de ses fonctions pour « *faute grave* » par la direction du ministère du travail, jusqu'à la tenue d'une commission disciplinaire programmée le 14 décembre.

### **Quelle est cette « *faute grave* » ?**

Interviewée par un journaliste lors d'une manifestation publique, elle a osé porter la parole du syndicat SUD-Travail Affaires Sociales en interpellant la ministre du travail Mme PENICAUD au sujet de la politique de suppression massive de postes au sein de son ministère, qui met son service public dans l'impossibilité de fonctionner.

Peu de temps auparavant, deux autres agents du même ministère membres du syndicat CGT-TEFP avaient fait l'objet d'un blâme pour leur action de soutien aux travailleurs sans-papiers.

Très récemment un quatrième a fait l'objet d'un rappel à l'ordre pour sa participation, toujours dans un cadre syndical, à une réunion publique critiquant la réforme actuelle du droit du travail.

**Ces sanctions et ces menaces représentent une atteinte grave à la liberté d'expression et au droit syndical, pourtant garantis par la constitution,**

- Pour les fonctionnaires et les syndicalistes du ministère du travail d'abord, qui sont privés du droit reconnu à tout citoyen, d'exprimer leurs opinions et d'être défendus par l'intermédiaire de leurs

organisations syndicales :

- Pour les organes de presse ensuite, qui ne sont plus à mêmes de citer leurs sources sans les mettre immédiatement en danger face à leur employeur,
- Pour toutes et tous un nouvel espace de liberté se ferme sans aucune raison valable.

***La multiplication de ces procédures et menaces constituent autant de manœuvres visant à intimider tous ceux qui voudraient exprimer une simple appréciation critique ou leur opposition et résister aux politiques actuelles.***

***Pour la défense de la liberté d'expression, les signataires de cette pétition demandent l'arrêt de la procédure disciplinaire à l'encontre de l'Inspectrice du travail, et le retrait des sanctions prononcées à l'encontre des agents du Ministère.***

Signez la pétition :

<https://www.change.org/p/libert%C3%A9-d-expression-au-minist%C3%A8re-du-travail-et-ailleurs>

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Petition-pour-la-defense-de-la-liberte-d-expression-au-Ministere-du-Travail>